



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations

Question écrite n° 96560

Texte de la question

Mme Muriel Marland-Militello interroge M. le Premier ministre sur le subventionnement des associations et fondations par les ministères. Elle aimerait savoir combien d'associations et de fondations ont reçu, tous programmes budgétaires confondus, plus de 153 000 euros de subventions de la part de l'État en 2009.

Texte de la réponse

Pour l'année 2009, 742 associations ou fondations ont reçu, tous programmes budgétaires confondus, des subventions pour un montant supérieur à 153 000 euros, soit 4 % des associations percevant une subvention de la part de l'État. Ces données proviennent du document annexé au projet de loi de finances rappelant l'effort de l'État en faveur des associations.

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Marland-Militello](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96560

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13598

Réponse publiée le : 23 août 2011, page 9021